



D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **23/03/2017**

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS 2016 BUDGET
 ANNEXE EAU POTABLE**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL
 P.BELLEGARDE (Passa) à P.MAURAN
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL
 D.RUIZ (Thuir) à R.LEMORT
 L. FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 P.MAURY (Thuir) à T.VOISIN
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD

Absent :

A . DOUTRES (Caixas)
 C. VILA (Oms)
 N.MON (Thuir)
 R.PEREZ (Thuir)

M.OLIVE René, Président est absent au moment du vote.

Monsieur Jean CHEREZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET EAU POTABLE	COMPTE ADMINISTRATIF Année 2016 Page n° 1	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 30/03/2017
---	--	---

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstentions 0
Date de convocation :

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 30 Mars 2017 à 17h30

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, a décidé d'entendre le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Président, et de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, conformément aux éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	1 789 737,72
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	420 265,21
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 369 472,51
Soit le solde de la section d'investissement F = D + E	28 724,87
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	194 115,45
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	222 840,32
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	7 525,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	21 199,87

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 789 737,72
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	-

Accusé de réception
0662406040-20170404-174
Réception par le préfet : 24/04/2017

les conseillers communautaires présents et représentés



Cachet :
Pour expédition conforme,
P/LE PRESIDENT,
Rémy ATTARD